

COMPTE RENDU MUNICIPAL DU 06/10/2011

Présents : Mrs LABORDE, COURTY, LAHILLADE, LE GARREC, RIU, YVORA,
SOMERVILLE, LASSALLE, TOUYA.

Mmes CLAVERIE, DUVERDIER, EXPERT, ADOUE.

Excusée : Mme LESGARDS.

Mme DUVERDIER Valérie est nommée secrétaire de séance.

*** Appel à candidature pour entretien trinquet et école.**

Mr le Maire expose au conseil que suite à la démission d'un agent communal, il convient de créer un poste d'Agent Entretien afin d'assurer l'entretien du trinquet et de la cinquième classe de l'école.

VU la loi 84.43 du 26 janvier 1984 modifiée, portant disposition statutaire relative à la Fonction Publique Territoriale, VU le décret 88.145 du 15 février 1988 modifié, relatif aux agents non Titulaires de la Fonction Publique Territoriale, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un emploi d'Agent Entretien à compter du 1er Janvier 2012. Mr le Maire est chargé de procéder au recrutement de cet agent. Les personnes intéressées adresseront leur candidature à la mairie jusqu'au 30/11/2011.

*** Panneau électronique Route Départementale.**

La vitesse excessive des automobilistes sur la route départementale a amené la commission voirie à étudier plusieurs hypothèses en matière de signalisation, soit préventive, soit répressive. Des devis sont en cours et seront présentés lors du prochain conseil.

*** Achat mobilier école.**

Le conseil donne son accord pour divers achats indispensables pour l'école, notamment du mobilier scolaire pour la nouvelle classe, pour un montant de 1 184 € TTC.

*** Demande du Club de Natation.**

Le Club de natation MACS Natation sollicite auprès des communes de la Communauté de Communes une éventuelle participation financière pour son budget 2011/2012 relativement conséquent, ou à défaut, une intervention auprès des responsables de MACS pour que le contrat entre les deux parties soit moins important. Le conseil demande à Mr le Maire de faire un courrier à Mr Kerrouche allant dans ce sens là.

*** Recherche de légionelles : proposition du Conseil Général.**

L'arrêté du 1er février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire stipule la mise en œuvre d'une surveillance obligatoire des légionelles pour tous les établissements recevant du public (ERP) exposant leurs usagers à des points d'eau à risques (douches, douchettes, bains à remous ou à jets...), à partir du 1er Janvier 2012. Après en avoir délibéré, le conseil décide de valider la proposition du Conseil Général pour l'année 2012 qui propose ses services par le biais du Laboratoire Départemental pour effectuer les analyses.

*** Demande de l'Earl DU CASSE**

Le conseil répond favorablement à la demande de l'horticulteur pour venir dans notre commune faire une exposition-vente de chrysanthèmes, une matinée, le jeudi 27 octobre de 8h à 12h sur la place de l'Eglise.

*** Point sur le dossier du Port.**

L'étude sur le port avance, le cabinet d'études est mandaté et nous avons été informés que les subventions accordées couvrent une grande partie des frais liés à l'étude.

*** Information du SYDEC.**

Le Sydec nous a informés qu'une étude est en cours pour l'enfouissement de la ligne venant de St-Geours-de-Maremne.

Concernant le gaz, une procédure de délégation de service public incluant notre commune, sera prochainement mise en œuvre courant 2012.

Par ailleurs, suivant une directive européenne pour l'environnement, une campagne de remplacement des lanternes au mercure sera menée d'ici 2015.

*** Droit de préemption terrains section D n°91-94-9 5-528-668-741-751 P et section E n°52 P.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption.

*** Demande de la commune de Rivière pour raccordement à l'assainissement.**

La commune de Rivière envisage de créer une zone d'aménagement pour une aire de camping-cars et une zone de loisirs et d'activités équestres en limite de notre commune, en bordure de l'établissement thermal. La réalisation de ces opérations nécessite un raccordement au réseau d'assainissement public. Après avoir consulté le SIBVA qui nous a confirmé qu'il n'y aurait aucune incidence sur l'extension du PLU, et après en avoir délibéré, le conseil municipal répond favorablement et autorise le raccordement sur le réseau d'assainissement de notre commune. Certains membres du conseil ont émis l'idée de demander à la commune de Rivière, vue notre collaboration, d'envisager l'enlèvement de la clôture dans les Barthes séparant nos deux communes.

*** Gestion des salles municipales.**

Suite à quelques dérives récentes ayant entraîné la dégradation de la salle des fêtes, du trinquet et de la boîte aux lettres de l'Agence Postale et dans un souci d'une meilleure gestion de la location des salles communales et du mobilier, le règlement existant va être réactualisé en insistant sur le volet des garanties à prendre dans la cas de la remise de salles en mauvais état de propreté et de la restitution incomplète du mobilier. La commission Association est en charge de l'élaboration des documents qui seront exigés aux loueurs afin d'éviter tout litige.

*** Divers.**

- Mr le Maire demande à la commission Bâtiments de s'occuper rapidement de la démolition de la "Coccinelle".
- Depuis septembre 2011 et la création d'un nouveau groupe scolaire, la commune de Josse dispose de locaux vacants. Le souhait de Mr le Maire de Josse est d'étudier la possibilité de créer dans une partie de ces locaux une structure d'accueil pour la petite enfance (0-3 ans). Avec l'appui du service Enfance/Jeunesse de MACS, il a souhaité mener cette réflexion avec 5 autres communes du territoire. Dans un premier temps, un diagnostic est engagé, afin d'établir les besoins à partir des évolutions sociodémographiques d'une part, et d'autre part de faire un état de l'offre chez les assistantes maternelles et des demandes des familles enregistrées par le Relais Assistantes Maternelles. Une fois ces éléments connus, deux types de structures peuvent être envisagées : une micro-crèche avec une capacité d'accueil de 10 enfants, ou bien une crèche avec une capacité d'accueil de 15 à 20 enfants. Il restera à aborder ensuite les éléments budgétaires : coût d'investissement, de fonctionnement. La commune de Saubusse étant parmi les communes sollicitées du fait de sa proximité avec Josse, le conseil municipal, après en avoir délibéré, souhaite participer au projet en sachant que le taux de participation au niveau des inscriptions concernerait au moins 5 enfants pour notre commune.
- Les routes D 17 et D 70 seront fermées aux transports de marchandises car l'arrêté vient d'être signé. Par contre, les dessertes locales seront autorisées.
- Le cabinet Alter & Go propose une réunion d'information concernant le projet de valorisation des Barthes de l'Adour. Cette réunion aura lieu le jeudi 27 octobre à partir de 18h30 à la salle des fêtes en présence du Conseil Général, du PALO, des techniciens Tourisme des Communautés de Communes. L'ASA des Barthes. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.
- La ligue des Landes de Pelote Basque sollicite l'autorisation du conseil municipal pour utiliser le trinquet pour les Finales de Main Nue Tête à Tête Seniors 1^o série, D imanche 18 mars 2012. Le conseil répond favorablement.
- Afin que le portail de l'école ne reste plus ouvert constamment, la commission Ecole et Mr le Maire proposent au conseil la motorisation du portail. Un devis a été établi, en attendant deux autres devis et l'aval de la commission Finances, il est proposé d'installer un cadenas et une sonnette.
- Mr le Maire demande à la commission Barthe-Agriculture de procéder à l'ébranchage des arbres longeant le ruisseau de l'Irle au niveau du pont de l'Irle et de prendre contact auparavant avec la Police de l'Eau, afin de demander l'autorisation indispensable pour ce faire.
- Il a été rapporté au conseil que des sévices étaient infligés à des chats au quartier thermal. Il est demandé aux propriétaires de chats d'être vigilants et de ne pas hésiter à porter plainte si les auteurs de ces faits étaient connus.
- Suite aux courriers envoyés par Mr le Maire, aux personnes peu scrupuleuses continuant à se garer devant le portail de l'école, il sera pris un arrêté interdisant la stationnement à cet endroit là, ainsi, les contrevenants pourront être verbalisés.
- Des larcins ont été commis chez différents habitants de notre commune. Le conseil recommande à tous les concitoyens de bien veiller à fermer portails et portes, même lorsqu'ils sont dans leur jardin ou autre dépendance. Si vous constatez également la présence de véhicules ou personnes suspectes, prévenez la Gendarmerie.
- Il faut déjà penser à l'élaboration du journal municipal, pour cela, il est demandé à chaque association de communiquer son compte rendu de l'année écoulée, de préférence sur support informatique avec une ou deux photos, ce serait parfait, merci à toutes et tous par avance.

*** Les rendez-vous du mois ***

- Jeudi 27 octobre : vente de chrysanthèmes de 8h à 12h place de l'Eglise.
- Jeudi 27 octobre : réunion d'information à la salle des Fêtes, à partir de 18h30 : projet de valorisation des Barthes de L'Adour.
- Vendredi 11 Novembre : Commémoration de l'Armistice : Messe à 11h puis défilé jusqu'au Monument aux Morts. Un apéritif est ensuite offert par l'Amicale des Anciens Combattants, à la salle des fêtes.